GESTION DU CABINET : DÉVELOPPER SON ACTIVITÉ LIBÉRALE – PRÉSENTIEL



FINANCEMENTS
- FIF-PL
- Individuel

PUBLIC & PRÉ-REQUIS
Infirmier(e)s libéral(e)s.

MODALITÉ
Présentiel

DURÉE
2 jours

Exercer en libéral, c'est être à la fois soignant, gestionnaire et acteur de son territoire ! Que vous prépariez votre installation ou exerciez depuis plusieurs années, maîtriser le fonctionnement d'un cabinet infirmier est essentiel pour faire évoluer votre activité en toute sérénité. Réglementation, responsabilités professionnelles, gestion administrative et financière, organisation du cabinet et coordination des soins : cette formation vous donne les clés pour mieux comprendre, anticiper et relever les défis de l'exercice libéral. L'objectif ? Vous permettre de gagner en autonomie, d'alléger les contraintes du quotidien, de sécuriser vos pratiques et d'améliorer durablement vos conditions d'exercice, tout en vous recentrant sur l'essentiel : le soin et vos patients.

Les objectifs

Cette formation permettra aux participants installés ou nouvellement installés :
- Appréhender et prendre connaissance de tous les champs de compétences de l'exercice libéral de la

profession infirmière.
- Se situer et respecter le cadre législatif, réglementaire et déontologique de la profession
- Développer son activité dans des conditions optimales pour favoriser son implantation sur un territoire auprès des différents partenaires.
- S'engager sur une démarche de qualité basée sur l'évaluation des pratiques et la formalisation des parcours professionnels.

Les + du programme

- Formateur expert.
- Cas concrets.
- Retours et échanges d'expériences.
- Comment faire évoluer son exercice ?

Les points clés du programme

- Rappel du cadre législatif de la profession et du principe de la responsabilité professionnelle.
- Révision des différents modes d'exercices.
- Définir les action de l'ONI, son action, ses exigences et le numéro RPPS.
- Présentation de l'action des syndicats, leurs actions, leurs rôles dans la représentations des infirmiers.
- Les URPS, leurs responsabilités, rôle et actions.
- Le fonctionnement des cabinets au quotidien, l'importance du dossier de soin, le DMP et l'ENS.
- Exercices coordonnés comme les MSP, CPTS et autres.
- Gestion au quotidien de son cabinet avec la comptabilité, sa protection retraite et prévoyance.

Le formateur

Infirmiers libéraux spécialisés dans le droit et les modes exercices.

Méthodes pédagogiques

Pour cette formation, nous vous proposons :
- D'identifier vos besoins de formation.
- D'approfondir vos connaissances et de vous accompagner pour acquérir et développer des compétences à travers des activité en groupe et en individuel.
- D'analyser vos pratiques professionnelles à travers des études de cas cliniques et de cas concrets issus de situations vécues.
- D'échanger avec le formateur.
- D'élaborer des axes et des actions d'améliorations en groupe.
- De réfléchir sur vos difficultés rencontrées afin d'optimiser vos pratiques.

Méthode d'évaluation

Pré/post test : cette méthode d’évaluation et de mesure des acquis théoriques sera employée avant et après votre formation. La correction s’effectuera en fin de formation avec le formateur. Cela vous permettra, par comparaison, de mesurer l'évolution de vos connaissances.
Bilan de fin de formation : Grâce à l'analyse de vos retours synthétisés par le Pôle Formation Santé, nous pourrons évaluer votre niveau de satisfaction et effectuer les modifications nécessaires pour améliorer la formation.

Contacts

Pôle Formation Santé
Siège social - Site GREENOPOLIS - 16 rue Berjon - 69009 LYON
Espace Coural - 13 rue de Nazareth 34090 MONTPELLIER
Site de Bordeaux - 33320 EYSINES
Tél. : 04 37 46 18 68
E-mail : inscriptions@poleformation-sante.fr
www.poleformation-sante.fr